

LA NOUVELLE ROTISSERIE

21 JUIN 2014 – ASSEMBLEE GENERALE

15h

1 – Accueil des invités et enregistrement des adhésions :

présents ce jour : 23 présents dont 12 associations représentées et 6 membres bienfaiteurs à ce jour,

nombre d'adhésions enregistrées - associations et collectifs- pour l'année 2014 : 12 (à vérifier ensemble)

nombre d'adhésions enregistrées - membres bienfaiteurs – pour l'année 2014 : 6

seules les associations adhérentes ont droit de vote,

remarque : établir un bulletin d'adhésion type pour les membres bienfaiteurs + se fournir d'un tampon.

+ idée de créer des cartes de membres

2 – Présentation des représentants actifs actuels du CA, historique du projet, synthèse des évènements et débats qui nous ont traversés, actualités :

actuellement, le bureau, élu pour 1 an, se compose de :

présents ce jour : GREG : président – LAURELINE : trésorière - MARIE : secrétaire adjointe

absente : MARIE-LOU : secrétaire

il est procédé à un tour de table de présentation de chacun des présents.

il est relaté l'historique du projet, des événements, et des dernières actualités, notamment les derniers contacts avec la SIEMP et les représentants de la Mairie du 10^e. Un rendez-vous sollicité par nous-mêmes est programmé en septembre 2014 avec la SIEMP, la mairie . Une livraison du local est prévu pour Novembre 2014, dès le contrat de location signé il a été conclu un accord de principe pour 3 mois de « remise de loyers », soit le temps imparti aux travaux ...

3 – Les statuts :

les propositions principales sont :

- la mise en place d'une gouvernance collégiale du C.A : de ce fait, suppression du bureau - le C.A. est composé de représentants d'associations ou collectif –La responsabilité serait partagée et des mandats tournants mis en place.
- idée de faire commissions de travail thématiques qui permettraient à tous de participer et les décisions seraient remontées au CA qui serait l'instance de validation

une discussion s'engage :

- pour clarifier les termes entre « membres adhérents d'une association ou collectif » et « membre bienfaiteur individuel » - le membre bienfaiteur est convoqué à l'A.G. mais ne prend part au vote, il peut faire partie des commissions de travail

-le C.A. est élu pour 1 an, les décisions sont prises par tous au consensus et sinon par vote à la majorité

Proposition de fixer un minima de représentations au C.A. : proposition de 3 personnes + 1/3 des associations ou collectifs adhérents idéalement

-pour l'A.G., proposition de fixer un minima de 50% des présents (adhérents) et suppression de la notion de « scrutin à bulletin secret »

-pour l'A.G., discussion ouverte sur les personnes mandatées pour présenter le bilan, la trésorerie,

les personnes du CA : elles pourraient ne pas avoir droit de vote car risque d'autoévaluation !
Proposition pour qu'un autre représentant de son association ou collectif puisse voter.
-discussion sur les admissions : proposition que celles-ci soient examinées et validées par le C.A. en respect du contenu de la charte

LES STATUTS SERONT MODIFIEES PAR RAPPORT A CE QU'IL A ETE PARLE EN AG ET VOTES A LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE QUI AURA LIEU AVANT LA LIVRAISON DU LOCAL.

4 – LA CHARTE

présentation des 3 grands principes retenus pour la vie de la Nouvelle Rôtisserie et sa pérennité : restaurant alternatif, autogéré et associatif.
discussion : afin de préserver l'autonomie de la Nouvelle Rôtisserie, proposition d'inscrire qu'elle est aussi indépendante de toutes institutions – pourquoi ne pas préciser : prosélytisme religieux – ce n'est pas un lieu de propagande politique, dans le sens « parti politique » donc pas de présence pendant les campagnes électorales – mettre les mots : racisme, homophobie,..que ce soit clair et pas interprétable ?
discussion sur l'autogestion : relatif aux salariés, comment faire pour que les principes de la charte soient partagés. Difficultés éventuelles pour inclure les salariés dans le projet, pour les faire adhérer aux principes d'autogestion du projet. Voir le recrutement ? Mélanger les profils ? Faire un accompagnement ? Idée d'un collectif de salariés membres de droit de l'asso. La difficulté de demander aux salariés de s'impliquer sur leur temps personnel est évoqué. Inclure ce temps dans le "temps de travail" ? La question n'a pas été tranchée, débats à poursuivre et à adapter à l'évolution du projet.

LA CHARTE SERA MODIFIEE ET VOTEE A LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

5 – LA NOUVELLE ROTISSERIE DU MIDI

présentation des points qui font consensus
discussion : proposition pour les clients habitués du quartier de définir les modalités pour ne pas tomber dans « les abus de copinage » -
exemple : établir une carte de fidélité – il y a un budget de fonctionnement d'environ 150.000€ par an à assurer pour la viabilité de la nouvelle rôtisserie qui sera financé en majorité par les repas du midi – question : le midi pourrait-il être délégué à une association d'insertion ?, l'activité peut-elle être externalisée ?
Le projet actuel est que nous gérons le midi avec des personnes embauchées dans le cadre des contrats aidés et que les locaux soient prêtés le soir à des associations ou collectifs adhérents – quelle est la représentativité des salariés au C.A. ? - toutes les questions relatives aux salariés sont ouvertes.
discussion sur un poste de coordination : peut être en contradiction avec l'idée de l'autogestion mais fiche de poste à établir au regard de la complexité du poste. Enjeu du loyer contrairement au passé. L'activité du midi doit être soutenue
Personnes en contrats aidés : adhérentes au projet ou personnes éloignées de l'emploi qui correspondent au profil des contrats qui leur est destiné ?
D'autres idées sont lancées : chantiers éducatifs, d'insertion....
Le règlement intérieur est à écrire pour un référentiel commun clair.

6 – ELECTION DU BUREAU

après discussion, il est convenu de prolonger les mandats jusqu'à la prochaine A.G extraordinaire.

Les candidats pour les postes de :

président : GREG

tresorerie : LAURELINE

secrétaire : MARIE

sont élus avec 11 voix pour et 1 abstention.

18 H FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Rappel des activités prochaines :

- présence à la Foire à l'Autogestion les 27 et 28 juin – un mail sera envoyé pour ts renseignements**
- rendez-vous pour un pique-nique le 10/7 à la Vilette**